

Article 1er - Primauté

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les commandes qui nous sont adressées. Elles remplacent toutes conventions, lettres ou propositions relatives au même objet, faites par écrit ou oralement, et priment sur les éventuelles conditions générales de l'acheteur sauf stipulation écrite contraire. La nullité de l'une des clauses des présentes conditions générales de vente, ou sa contrariété à des dispositions impératives ou d'ordre public, n'affectera pas la validité ou l'applicabilité des autres clauses.

Du seul fait de sa commande, l'acheteur reconnaît qu'il a pris connaissance et qu'il accepte entièrement et définitivement les présentes conditions générales de vente. Cette acceptation constitue une condition essentielle pour la conclusion du contrat de vente. Les présentes conditions générales de vente peuvent être mises à jour à tout moment moyennant simple notification par e-mail à l'acheteur qui aura la possibilité de s'y opposer dans un délai de huit jours calendrier, sans toutefois pouvoir réclamer le remboursement des montants déjà payés. A défaut d'opposition notifiée dans ce délai, l'acheteur est irrévocablement considéré comme ayant accepté les conditions générales modifiées.

Article 2 - LEGRAND GROUP BELGIUM

Dans le cadre des présentes conditions générales de vente, le terme « nous » réfère à la S.A. LEGRAND GROUP BELGIUM (Kouterveldstraat 9 - 1831 Diegem - tél: (+) 32 (0)2 719 17 11 - fax: (+) 32 (0)2 719 17 00 - TVA BE 0403.114.380 - registre de commerce de Bruxelles - info.be@legrandgroup.be).

Article 3 - Les offres et les commandes

Les mentions reprises dans nos catalogues, prospectus et en général sur tous documents papier, y compris publications sur notre site internet et études, sont données à titre purement indicatif et ne peuvent en aucun cas engager notre responsabilité.

Nos agents n'ayant pas qualité ou mandat pour nous engager, les offres faites et les commandes prises par eux ne nous lient qu'après confirmation écrite de notre part.

Toute commande faite par l'acheteur engage de manière ferme et irrévocable ce dernier avant même la confirmation de notre part. Sauf stipulation écrite contraire, les échantillons, dessins, mesurages, poids et autres données, ne constituent que des descriptions approximatives de nos produits et ne sont pas contraignants.

En conséquence, l'acheteur ne pourra en aucun cas se prévaloir d'éventuels écarts avec les produits livrés pour ne pas respecter les obligations qui lui incombent.

Article 4 - La conclusion du contrat

Le contrat est réputé conclu :

- soit lors de l'envoi de la confirmation écrite par nos soins;
- soit, si nous avons procédé à l'expédition des marchandises sans confirmation, lors de l'expédition à partir de nos magasins.

Article 5 - Délais de livraison

Sauf stipulation écrite contraire, les délais de livraison sont mentionnés à titre purement indicatif et ne sont pas contraignants, de sorte que leur non-respect ne pourra entraîner l'annulation de la commande, la rupture du contrat ou l'ouverture du droit à une indemnisation quelconque dans le chef de l'acheteur.

En toute hypothèse, le montant de l'indemnisation qui pourrait nous être réclamée en cas de non-respect de délais contraignants ne pourrait pas excéder 2% de la valeur des marchandises faisant l'objet de la commande.

Les délais ne commencent à courir qu'à partir du jour où nous sommes en possession de tous les renseignements nécessaires à l'exécution du travail.

Les événements de force majeure nous exonèrent de toute responsabilité et nous donnent le droit de suspendre la livraison jusqu'à ce que les circonstances considérées aient pris fin.

Sont notamment considérés comme tels, sans que cette liste ne soit exhaustive : les grèves générales ou partielles, émeutes, locks-out, épidémies, barrages, intempéries, incendies, inondations, bris de machine ou pannes de matériel, pénurie de moyens de transport, et d'une manière générale toutes circonstances indépendantes de notre volonté et entraînant le chômage total ou partiel de nos usines ou des usines de nos fournisseurs ainsi que tout retard de nos fournisseurs.

Article 6 - Les frais de port et la livraison

Nos prix s'entendent frais de port exclus pour toutes commandes et envois inférieurs à 500,00 € HTVA.

Les marchandises voyagent aux risques et périls de l'acheteur quel que soit le mode de transport et les conditions de livraison, l'acheteur devant s'assurer à ses frais contre d'éventuels sinistres et cela, même dans l'hypothèse où nous prenons en charge les frais de livraison.

Il appartient au destinataire de vérifier les expéditions à leur arrivée et d'adresser, s'il y a lieu, leurs réclamations aux transporteurs.

Article 7 - Les marchandises

Les marchandises vendues conditionnées sont toujours vendues

dans leur ensemble sans possibilité de modifier le conditionnement standard.

Nous nous réservons le droit de modifier le conditionnement sans préavis préalable.

Article 8 - Agréation - Retour des marchandises

L'agréation couvrira tous les défauts apparents, c'est-à-dire tous ceux qu'il était possible à l'acheteur de déceler au moment de la livraison ou dans les huit jours calendrier à l'occasion d'un contrôle attentif et sérieux, notamment ceux relatifs aux caractéristiques et au fonctionnement de la marchandise.

Toute réclamation relative aux marchandises doit nous parvenir dans les huit jours calendrier à dater de la livraison sous peine de forclusion. Dans ce cas, l'acheteur conservera l'emballage et les marchandises visées et les tiendra à notre disposition.

En aucun cas l'introduction d'une réclamation ne peut justifier une suspension ou une rétention des montants nous restant dus.

Aucun renvoi de marchandises n'est accepté sans notre autorisation écrite préalable, laquelle est accordée à notre seule discrétion en fonction de l'état des marchandises lors de leur réception.

En toute hypothèse, le retour des marchandises en nos magasins se fera aux frais exclusifs de l'acheteur.

Sauf stipulation écrite contraire, les marchandises retournées seront créditées sur base de leur prix net réduit de 15% sans que cette déduction ne puisse être inférieure à 25,00 € par renvoi dûment accepté.

Article 9 - Garantie

Sauf stipulation écrite contraire, nos marchandises sont garanties contre les défauts de fabrication apparents et cachés durant un délai de deux (2) ans (pour les membres BT-CERTIFIED, la garantie est de quatre (4) ans sur les produits BTicino et de cinq (5) ans pour les membres BT-EXPERT) à dater de l'enlèvement de la marchandise, à condition qu'elle ait été conservée et utilisée conformément à l'usage auquel elle est habituellement destinée ou à un usage spécial expressément visé dans les conditions particulières de vente.

Dans tous les cas, la garantie se limite à la réparation ou au remplacement des appareils défectueux par une marchandise équivalente, et ne couvre en aucun cas les frais de montage et/ou de démontage.

Aucune garantie n'est donnée sur les différentes colorations possibles.

La garantie des vices cachés s'applique si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- le défaut rend, dans une mesure importante, la marchandise impropre à l'usage auquel elle est habituellement destinée ou à un usage spécial expressément visé dans les conditions particulières de vente ;
- la marchandise a été montée et placée de manière appropriée et conforme à nos spécifications techniques ;
- la marchandise est utilisée dans des conditions normales ; la garantie ne pourra pas s'appliquer, notamment, en cas d'utilisation de la marchandise dans des conditions anormales ou spéciales qui n'auraient pas été expressément mentionnées dans des conditions particulières de vente, ainsi qu'en cas de mauvais entretien, de modification, de démontage ou de réparation de la marchandise par une personne qui ne serait pas professionnellement qualifiée.

Pour pouvoir bénéficier de la garantie des vices cachés, l'acheteur devra nous notifier l'existence d'un vice caché dans un délai maximum d'un mois après qu'il ait constaté ou aurait dû normalement constater le défaut en question, sous peine de forclusion.

L'acheteur devra renvoyer la marchandise défectueuse dans nos magasins afin qu'il soit procédé à sa réparation ou à son remplacement. Nous supporterons les frais de renvoi dans nos magasins et les frais de retour chez l'acheteur pour autant que toutes les conditions énoncées ci-dessus soient réunies.

Article 10 - Prix

La marchandise est facturée au prix mentionné dans la confirmation de la commande ou dans la commande en cas d'expédition sans confirmation.

Nos prix sont mentionnés en EUROS, hors T.V.A., et hors taxes RECUPEL et BEBAT.

Nous nous réservons le droit de majorer nos prix avec effet immédiat, même si le contrat est déjà en cours, en cas de modification dans le cours des changes, d'augmentation du taux des taxes existantes ou de nouvelles taxes, de manière proportionnelle à la hausse dont question et sans possibilité pour l'acheteur de s'y opposer.

Article 11 - Facturation

Nos factures qui n'ont pas fait l'objet d'une protestation écrite et circonstanciée dans le délai de huit jours calendrier à dater de leur émission sont réputées être intégralement et définitivement acceptées.

En aucun cas l'introduction d'une protestation ne peut justifier une suspension ou une rétention des montants nous restant dus.

Sauf stipulation écrite contraire, toutes nos factures sont payables au grand comptant et sont réputées avoir été payées au siège de notre

société, par virement bancaire au numéro de compte figurant sur chaque facture.

Au cas où la livraison serait effectuée en deux ou plusieurs fractions, nous nous réservons le droit de facturer chaque livraison séparément. Nous pouvons également suspendre toutes les livraisons subséquentes tant que l'acheteur n'aurait pas satisfait à ses obligations de paiement relatives à des livraisons antérieures.

Toute somme non payée à son échéance portera de plein droit et sans mise en demeure préalable un intérêt conventionnel de 12% l'an et une clause pénale provisionnelle de 15% avec un minimum de 50,00 €.

Le non-respect des termes et délais accordés et/ou le non-paiement d'une traite à son échéance rend exigible de plein droit toutes les créances envers l'acheteur.

Article 12 - Propriété intellectuelle

Nos marchandises sont vendues sous des marques déposées du Groupe Legrand. L'acheteur s'interdit expressément d'altérer, de modifier ou de contrefaire les marchandises vendues ou leur conditionnement, ainsi que de porter atteinte de quelque façon que ce soit à la marque ou à tous autres droits de propriété intellectuelle. Il s'engage à nous signaler immédiatement toute atteinte à la marque ou à tous autres droits de propriété intellectuelle qui serait portée à sa connaissance.

Article 13 - Résolution du contrat

Nous pourrions mettre fin au contrat dans l'hypothèse d'un manquement contractuel de l'acheteur - tel que, par exemple, le défaut de paiement des factures à échéance.

Dans cette hypothèse, l'acheteur serait immédiatement tenu de nous restituer toutes les marchandises encore en sa possession, et ce à ses frais exclusifs.

Article 14 - Réserve de propriété et Transfert des risques

La propriété des marchandises n'est transférée à l'acheteur qu'après complet et parfait paiement des sommes dont il est redevable sur base du contrat, en ce compris tous les montants principaux, frais, intérêts et indemnités relatifs à toute transaction antérieure.

Nonobstant la réserve de propriété, tous les risques sont transférés à l'acheteur soit dès la mise à disposition des marchandises dans nos bureaux ou magasins, soit dès leur expédition, conformément à l'article 6 des présentes.

Article 15 - Exonération de responsabilité

Notre responsabilité ne pourra être engagée que du fait de notre dol ou de celui de nos préposés ou mandataires ou du fait de toute inexécution d'une obligation consistant en une des prestations principales du contrat. En tout état de cause et sauf dol, nous ne pourrions en aucun cas être tenus d'indemniser tout dommage excédant le montant facturé pour les biens concernés.

Article 16 - Revente des marchandises

En cas de revente des marchandises à un tiers, l'acheteur s'engage à rendre opposable à son propre client nos conditions générales et particulières de vente.

Il nous cède en outre les créances résultant de cette vente à titre de gage et s'engage, sur simple demande de notre part, à nous communiquer le nom et les coordonnées des personnes à qui les marchandises auront été cédées. Les acomptes payés par l'acheteur nous restent acquis pour couvrir les pertes éventuelles à la revente. En tout état de cause, l'acheteur s'engage à nous garantir et à nous indemniser contre toutes revendications de ses propres clients envers notre société.

Article 17 - Respect des dispositions relatives aux embargos

L'acheteur s'engage à respecter l'ensemble des lois et réglementations relatives aux embargos, sanctions économiques, commerciales et financières ou mesures restrictives de la Belgique, de la France, des Etats Unis, de l'Union européenne ou de toute autre législation nationale applicable (« embargos ») en ce compris, les restrictions liées à la destination finale, à l'utilisateur final, à l'usage final des produits et à obtenir l'ensemble des licences, documents d'expéditions et autorisations requises pour la revente, l'exportation ou la réexportation de nos produits.

L'acheteur reconnaît être seul responsable, en tant que revendeur/exportateur de nos produits, du respect de ces obligations relatives aux embargos.

Notre Société, se réserve, à tout moment, le droit de procéder au contrôle du respect par l'acheteur des obligations relatives à ces questions.

Notre Société se réserve le droit d'annuler toute commande concernée, en cas de manquement par l'acheteur à l'une des dispositions du présent article, sans que ceci ne fasse naître la moindre responsabilité à l'égard de l'utilisateur final.

Article 18 - Droit applicable et Jurisdiction

En cas de litige entre les parties, le droit belge sera applicable et les cours et tribunaux de Bruxelles seront seuls compétents.

Article 19 - Données personnelles

Pour commander les Produits, l'Acheteur pourra être amené à communiquer des données personnelles sur certaines personnes physiques en charge de la commande (Nom et email). Le Vendeur s'engage à garantir la confidentialité des données personnelles de ces personnes, la conformité d'éventuels transferts hors Union Européenne.

Le Vendeur s'engage à ne pas conserver les données au-delà de huit années (8) après la dernière transaction commerciale. A l'issue de la durée de conservation, le Vendeur conservera les données soumises à archivage, que ce soit en raison d'une obligation légale ou réglementaire ou conformément aux règles de prescription applicables, sur un support distinct et s'engage à supprimer les données à l'issue de cette durée d'archivage.

Dans le cadre de l'exécution de la commande, le Vendeur pourra être amené à transférer les données à d'autres entités du groupe et/ou des prestataires (par exemple transporteur). Le groupe Legrand s'engage à mettre en place les garanties contractuelles pour assurer la confidentialité des données, et en particulier lors de transferts de données hors de l'Union Européenne.

Le Vendeur a nommé un délégué à la protection des données, adresse email de contact: privacy.be@legrandgroup.be.

Les personnes physiques disposent du droit de décider et de contrôler les usages qui sont faits des données personnelles les concernant, y compris après leur décès. Elles disposent ainsi d'un droit d'accès, rectification, effacement de ces données personnelles. Elles peuvent demander à ce que leur traitement soit limité ainsi que s'opposer à leur traitement. Les données qu'elles communiquent à Legrand sont nécessaires pour l'exécution de la commande. Si les personnes s'opposent à leur traitement, il sera impossible pour Legrand de répondre à la commande. Les personnes physiques peuvent demander à ce que leurs données leur soient communiquées dans un format structuré et couramment utilisé.

Pour exercer l'un de ces droits, elles peuvent à tout moment adresser leur demande:

- par courrier à : LEGRAND GROUP BELGIUM S.A., RGD team, Kouterveldstraat 9, 1831 Diegem, Belgique,

- par mail : privacy.be@legrandgroup.be

La demande sera traitée dans un délai d'un mois à compter de sa réception. Au besoin, ce délai peut être prolongé de deux mois, compte tenu de la complexité et du nombre de demandes. Dans ce cas, la personne sera informée de cette prolongation et des motifs du report dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande. Aucun paiement ne sera exigé pour l'exercice de ses droits sauf en cas de demande manifestement infondée ou excessive. Dans ce cas, Legrand se réserve également la possibilité de ne pas donner suite à sa demande.

Si la personne n'est pas satisfaite du traitement de sa demande, le Vendeur l'invite à le contacter à l'adresse mail suivante privacy.be@legrandgroup.be.

Dans le cas où cette personne serait toujours insatisfait de sa réponse, le Vendeur lui rappelle qu'elle peut introduire un recours devant l'Autorité de la protection des données :

Rue de la Presse 35 à 1000 Bruxelles.

<https://www.privacycommission.be>.